

## Qui était donc Paul MOREAU ?

À l'occasion du 57<sup>ème</sup> anniversaire de la libération du Tréport une gerbe de fleurs a été déposée au pied d'une plaque commémorative portant le nom de Paul MOREAU dans la cour de récréation de l'école LEDRÉ, DELMET, MOREAU.

Alain LONGUENT, le Maire du Tréport déclarait au moment du recueillement : "Dans la fidélité de cet hommage à la résistance et aux combattants, dans la continuité de la libération, nous ne faisons pas que cultiver le passé. Notre mémoire est aussi sollicitée parce que les enseignements de cette période demeurent pour beaucoup d'entre eux d'actualité".

Au groupe scolaire de la rue Suzanne, le souvenir de Paul MOREAU, instituteur résistant, fusillé le 2 août 1943 à Amiens est associé à celui de deux autres instituteurs morts sur les champs de bataille au cours de la guerre 1914-1918.

### Qui était donc Paul MOREAU ?

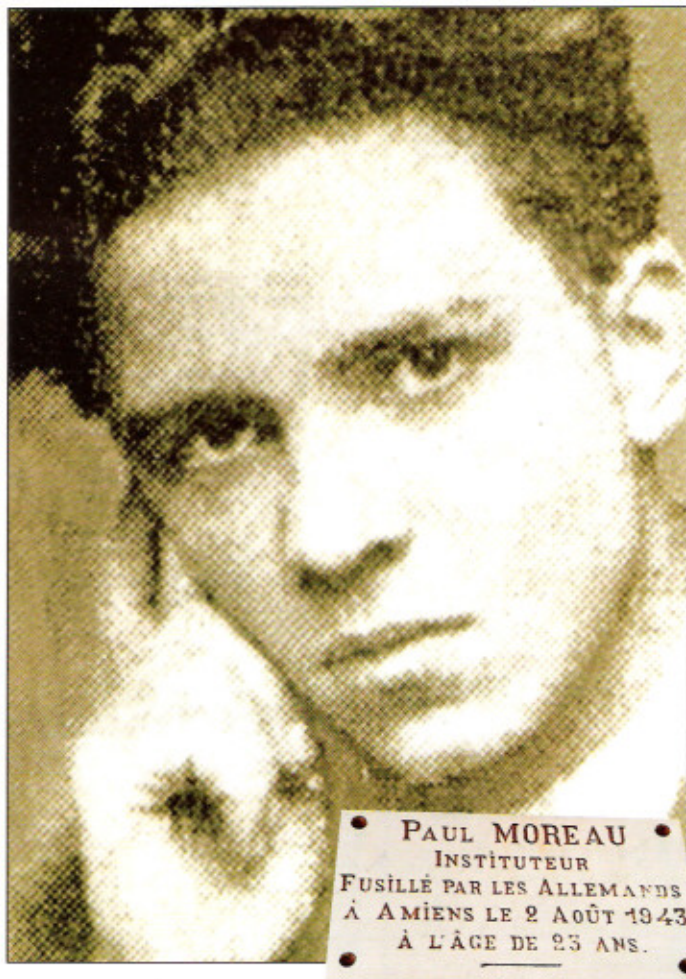
Paul MOREAU était né à Waziers, dans le Nord, le 24 novembre 1920, dans une famille de mineurs. Sa mère était brodeuse. Son père, Édouard MOREAU, ayant eu un accident grave, dut très tôt renoncer à son métier de charpentier en fer. C'est ainsi, qu'après un court séjour dans la région parisienne, les jeunes époux MOREAU étaient venus se fixer à Criel-Plage, où ils avaient acheté un fonds d'épicerie. Très vite adapté, Paul grandit à Criel dont il fréquenta l'école et où il fit toute sa scolarité. Son enfance se passa comme celle des autres gamins de son âge, partageant son temps libre entre les jeux que la proximité de la mer offre à ses jeunes riverains : pêche et natation en particulier. Cela n'empêchait pas Paul d'être un brillant élève ; il fut reçu premier du canton au Certificat d'Études.

C'est ainsi qu'il prépara l'École Normale d'Instituteurs, où il fut admis en très bon rang. Malheureusement, une maladie grave suivie d'une intervention chirurgicale, d'autant plus dangereuse, qu'elle était à l'époque exceptionnelle, interrompit provisoirement ses études. Il devait les reprendre après sa guérison et devenir instituteur à Eu.

En entrant avec la résistance locale, notamment avec Victor et Marcel DOLIQUE, militants communistes connus et reconnus, Paul MOREAU adhère au Parti Communiste Français et s'engage dans le combat clandestin. Le 25 juillet 1942, il avait signé un contrat d'engagement dans la résistance (réseau AGIR). Il fut arrêté le 22 avril 1943. En ayant reçu l'ordre, il avait, en compagnie de son collègue MARTIN, instituteur comme lui, déposé un engin explosif au cinéma que fréquentaient, exclusivement, les troupes

d'occupations à Eu. L'engin ayant été découvert avant d'avoir explosé, Paul et son camarade n'avaient pas tardé à être arrêtés et transférés à la citadelle d'Amiens.

Il ne devait y faire qu'un court séjour, puisqu'il fut fusillé, ainsi que son ami MARTIN et neuf autres résistants- le plus jeune de 17 ans- le 2 août 1943. Pendant ces deux mois, ses parents et sa jeune femme firent tout ce qui était possible pour lui éviter l'inévitable ; ils y étaient aidés par un avocat et par un prêtre d'Amiens.



Paul MOREAU fit preuve de beaucoup de courage ; sa dernière lettre écrite une heure avant d'être fusillé en témoigne. Son plus grand souci était l'éducation de sa fille Marie-France, qu'il connaissait à peine et que, à deux reprises, sa famille avait obtenu l'autorisation de lui amener : elle faisait alors ses premiers pas...

Après l'exécution, son corps ne fut pas rendu à sa famille, qui ignorait même où il avait été inhumé. Ce n'est que le 3 octobre 1945 que put avoir lieu à Criel la cérémonie d'inhumation en présence d'une très nombreuse assistance, notamment le Sous-Préfet qui prononça l'éloge funèbre et l'Inspecteur de l'Éducation Nationale.

Hélas, Paul n'était pas le seul de la famille MOREAU à avoir été victime des rigueurs de la guerre. Le jeune frère de son père, Lucien MOREAU avait été arrêté le 5 septembre 1941 pour fait de résistance et fusillé le 26 septembre à la prison de Loos.

Et ce n'est pas tout. Un autre oncle, Le frère aîné de son père, Pierre, qui déjà en 1918 avait été déporté en Allemagne à l'âge de 18 ans fut de nouveau déporté en mai 1943 et mourut au camp de Hersbruk le 2 décembre 1944. Il fut décoré à titre posthume de la croix de guerre, de la médaille de la résistance et de la Légion d'Honneur.

Peu de familles ont connu de telles épreuves accumulées !

Si, aujourd'hui, ces combats demeurent exemplaires, c'est qu'ils furent une lutte pour vaincre une conception du monde qui prétendait au primat de la force, qui affirmait l'inégalité entre les êtres humains, les peuples et leur culture.

C'est en ce sens que le combat de la résistance fut aussi le combat et la victoire des valeurs humaines d'égalité et de justice, des droits de l'homme face à la barbarie.